

Département de l'Aude

Arrondissement de  
CarcassonneDomaine : 5 – institutions et  
vie politiqueSous-domaine : 5.3 –  
désignation de représentantsObjet : désignation du  
correspondant défenseNombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 15Date de convocation :  
23/03/2026Date de publication de la  
présente délibération :La convocation du CM et le  
compte-rendu de la présente  
délibération ont été affichés  
conformément aux articles L  
2221-7 et L 2121-7 du  
C.G.C.T.République Française**Commune de Montferrand**

Délibération du conseil municipal

Séance du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, EVENO Mouna, FONQUERGNE Virginie, MELIX Chantal, RICARD Rachel, SANCHEZ Andréa, MM ALBOUY Julien, CAUSEUR Christophe, GAY Dominique, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe, SICARD Yann.

Secrétaire de séance : MM. MARSAC Alain

Mr le maire rappelle que chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner en qualité de correspondant défense de la commune de Montferrand, Mme Mouna EVENO (titulaire). Mr Philippe RIVIERE le suppléera au besoin.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Ch. PRADEL



Signé par Christophe PRADEL, maire, le 27 mars 2026